

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE D'AIDE AUX VACANCES 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa lance sa campagne d'aide aux vacances 2023 pour les enfants de 3 à 17 ans non boursiers.



L'aide aux vacances du CCAS de la Ville de Nouméa est destinée aux enfants Nouméens âgés de 3 à 17 ans qui ne sont pas boursiers. Elle complète le dispositif « Vacances pour tous » de la province Sud qui prend en charge les boursiers.

PRÈS DE 400 ENFANTS AIDÉS CHAQUE ANNÉE

L'aide est délivrée sous la forme de 8 bons nominatifs de 4 000 F CFP, soit 32 000 F CFP par enfant, valables toute l'année. Les bons peuvent être utilisés dans tous les centres agréés par la province Sud (avec ou sans hébergement), lors de toutes les vacances scolaires.

Cette aide peut être renouvelée une fois après utilisation des premiers bons, sur présentation du justificatif fourni par le centre de vacances et de loisirs. Il devra être accompagné du formulaire en cochant « seconde demande ».

Chaque demande est composée d'un formulaire à compléter et des justificatifs obligatoires (état civil de la famille, dernier avis d'imposition, justificatifs de domicile, justificatifs de garde en cas de séparation des parents). Les aides sont accordées selon les critères de ressources des parents et sur présentation du justificatif du centre de vacances et de loisirs pour le renouvellement de la demande.

Nouveauté : le certificat de scolarité est nécessaire pour les enfants de moins de 5 ans.

COMMENT RETIRER UN DOSSIER ?

Le dossier de demande d'aide aux vacances peut être retiré :

- sur internet : noumea.nc/aidevacances
- par mail à mairie.ccas@ville-noumea.nc
- CCAS – Mairie annexe Galliéni - 20, rue du Général-Gallieni, du lundi au vendredi
- À bord du Proxibus

Renseignements au 27 07 86.